

Technicien-analyste en informatique

Division des technologies de l'information

Poste permanent

La Ville de L'Assomption est à la recherche de candidats pour pourvoir un poste permanent de technicien-analyste en informatique (infrastructure technologique) à la Division des technologies de l'information.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

NATURE DU TRAVAIL

Sous la responsabilité du chef de division, la personne titulaire du poste assure l'administration des serveurs, du réseau et autres composantes de l'infrastructure technologique. Il assure le support de deuxième et troisième niveau auprès de son équipe et des utilisateurs. Il exécute la majorité des travaux relatifs au bon fonctionnement et à l'évolution des réseaux et systèmes utilisés par les services municipaux. En collaboration avec le chef de division, il soumet les recommandations et applique les meilleures pratiques en matière de sécurité informatique.

Il collabore avec les services de la Ville pour assurer le développement harmonieux des systèmes des technologies de l'information afin de répondre aux besoins de l'administration municipale et des demandes des citoyens. Il assiste ses collègues en matière de support à la formation et assure la liaison avec les différents partenaires d'affaires pour l'achat et l'entretien des équipements et des logiciels informatiques. Il répond auprès de son supérieur de l'atteinte des objectifs fixés dans son domaine d'expertise.

TÂCHES

- Collaborer à la détermination et la réalisation des objectifs de son secteur.
- Assurer la conception, l'installation, la configuration, l'opération et la surveillance de l'architecture technologique (serveurs, réseaux, pare-feu, copies de sécurité, téléphonie IP, applications).
- Analyser l'environnement technologique afin d'identifier et corriger les menaces à la sécurité.
- Élaborer et implanter les exigences de sécurité informatique.
- Participer à la gestion et la maintenance des systèmes de communication (cellulaire et radio-voix).
- Participer à l'évaluation et à l'implantation de nouveaux produits (équipements et logiciels).
- S'assurer d'une utilisation optimale des appareils et des divers systèmes.
- Assurer le support de deuxième et troisième niveau : résolution des problèmes complexes et transfert de connaissances.
- Assister l'agent de support dans le déploiement des solutions informatiques.
- Identifier divers besoins en formation et participer aux activités relatives à la formation.
- Voir à la documentation, à l'élaboration, à la mise à jour et à l'application de nouvelles procédures, d'outils ou de méthodes de travail applicables à son domaine d'expertise.
- Réaliser certaines tâches administratives : mise à jour de l'inventaire, acquisition et réparation des équipements, acquisition de logiciels et fournitures informatiques, rédaction de rapports.
- S'assurer de la qualité des services rendus ainsi que de la satisfaction de la clientèle dans le respect des normes et politiques établies par la Ville.
- Assurer une veille technologique afin de connaître les plus récents développements dans son domaine, évaluer la pertinence et la faisabilité en regard des besoins et des contraintes de la Ville.
- Superviser les mandats professionnels qui sont octroyés dans le cadre des dossiers sous sa responsabilité.
- Effectuer certaines tâches en dehors des heures habituelles de bureau (surveillance, travaux nécessitant l'interruption de différents systèmes ou en cas d'urgence).
- De façon non limitative, toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat.

*Cette description représente les éléments généraux des tâches à accomplir.

ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

VMware vSphere
Microsoft Windows Server et Workstation
Microsoft Active Directory, DNS, DHCP
Microsoft Exchange
Microsoft SQL
Microsoft 365
Cisco IOS
Fortinet Fortigate
Avaya IP Office et Voicemail Pro

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales spécialisé en informatique.
- Posséder au moins cinq ans d'expérience pertinente.
- Maîtriser les systèmes d'exploitation Windows.
- Posséder une bonne connaissance de l'environnement Microsoft 365.
- Posséder une bonne connaissance des infrastructures réseau et de la téléphonie IP.
- Posséder une connaissance des équipements de télécommunication habituels, des serveurs Windows, de Microsoft Exchange et de l'évolution de ces produits.
- Posséder une connaissance des logiciels de gestion municipale (un atout).
- Maîtrise du diagnostic et de la réparation des équipements informatiques.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Aptitudes en communication et capacité d'entretenir de bonnes relations avec les utilisateurs.
- Habilité à fonctionner dans des relations-conseils et à partager une vision « utilisateur » de l'informatique.
- Maîtrise de la langue française (écrite et parlée).
- Connaissance d'usage de la langue anglaise.
- Facilité à développer et à maintenir un bon réseau de contacts.
- Autonomie, initiative et entregent.
- Discrétion et confidentialité.

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Traitement salarial : classe 10 – 65 173 à 85 782 \$ annuellement
33 heures/semaine (l'horaire du vendredi se terminant à 12 h 30)
+ prime de disponibilité

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **6 juin 2024 à 16 h**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION

Service des ressources humaines

Poste : Technicien-analyste en informatique (infrastructure technologique) (concours n° 2024-21)
ressources.humaines@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.